

Une quatrième filature, dite de Saint-Charles, du nom de l'un de ses fondateurs, a été construite, en 1825, par MM. J.-C. Davillier, Lombard et compagnie, sur le territoire et près le village d'*Eragny*, et où il y avait un moulin qui appartenait à M. Maurice.

Le principal corps de bâtiment a 46 mètres de long sur 18 de large; il comprend quatre étages et un comble; les autres bâtiments consistent en une habitation pour le directeur, en bureaux, magasins, remises, ateliers de serrurerie et de menuiserie, et en logements d'ouvriers, au nombre de vingt-huit: toutes ces constructions sont placées entre le cours de l'Epte et la route impériale n° 15.

Une turbine et une machine à vapeur mettent simultanément en mouvement 72 cardes et 14,784 broches et beaucoup de dévidoirs.

On occupe cent soixante-dix ouvriers, dont cinquante hommes, quatre-vingts femmes et quarante enfants. Un tiers de ces ouvriers appartient à la commune d'*Eragny*, les autres sont de Gisors et de Bazincourt, du département de l'Eure.

On prépare chaque jour 340 kilogrammes, en moyenne, de coton filé.

Le salaire est de 3 fr. pour les hommes, de 1 fr. 25 pour les femmes et de 0 fr. 90 pour les enfants.

Les matières sont tirées de l'Amérique, et les produits s'écoulent en France et à l'étranger.

Cet établissement appartient maintenant à MM. Davillier.

§ 8. — DENTELLES.

Il paraît qu'il y avait autrefois dans le canton un nombre considérable de femmes qui s'occupaient de cette fabrication. D'après l'auteur du *Précis statistique*, il était réduit, en 1826, à 337 appartenant aux communes de *Chaumont*, *Boissy*, *Bachivillers*, *Enencourt-le-Sec* et *Villers*.

Ce nombre est bien plus restreint encore aujourd'hui, on ne le porte qu'à environ 50. Ce sont ordinairement des femmes d'un certain âge qui se livrent à ce genre de fabrication; elles travaillent isolément pour des maisons de Paris, qui leur font remettre la soie et le modèle de l'ouvrage à confectionner. Elles sont payées selon la difficulté de la confection et l'étendue de la dentelle.